

Le Chastel-Nouvel

La mairie rencontre les associations

C'est une excellente initiative qui a été prise récemment par le maire et la municipalité.

En effet, toutes les associations ont été conviées à une rencontre, où elles ont pu se présenter et exposer leurs activités ou projets.

Les dix associations de la commune invitées étaient toutes présentes: le Foyer rural, animateur permanent de la vie sociale et hébergeur de nombreuses autres activités associatives; le *Club de pétanque*, 43 membres en 2009, très vivant et convivial; l'association des Parents d'élèves de l'école publique *l'Ecoline*; l'association des Aînés ruraux

avec 105 adhérents en 2009; *Voisine* association de covoiturage, dont le rayonnement dépasse la commune; *Le Bouffadou*, 105 adhérents en 2009, très présent; *AS Chastelloise de football*, qui vient de fêter ses 31 ans, et qui a 52 licenciés; *Parents d'élèves de l'école privée La Farandole*; *Gym volontaire* avec 63 adhérents; *Écurie Lozère sport* auto 40 membres.

On peut tout au long de l'année suivre les nombreuses activités de ces clubs, le nombre de leurs adhérents, témoigne d'un réel dynamisme et de leur forte implication dans la vie sociale du Chastel.

À l'issue de la présentation, Maurice Bergognhe maire, a tenu à féliciter chacun, il a rappelé que la commune s'efforce d'aider, dans les limites et règles normales.

Les dossiers de demandes de subventions devront être adressés avant le 15 février.

Il a aussi rappelé que la commune ouvre l'espace de son site internet www.chastel-nouvel.fr à toutes, qu'ainsi photos et textes peuvent fournis en mairie pour leur présentation, une adresse spéciale a été créée pour cela contact@chastel-nouvel.fr.

Il est difficile de rapporter la totalité des activités évoquées lors cette rencontre, mais il est vrai que constat est fait de l'implication forte des citoyens à travers les associations. Vivre dans un monde dit rural n'est pas vivre sans contact, on peut même faire le constat inverse, car le taux de membres ou licenciés rapporté à la population est largement en faveur de la commune du Chastel. Il y a peu d'habitants qui ne soient concernés par l'une ou l'autre, et, beaucoup se retrouvent dans plusieurs.

L'ouverture d'esprit fait que chacun peut y trouver son compte, et, les nouveaux résidents peuvent s'intégrer, ils sont les bienvenus.

La liste des associations est disponible en mairie et bien sûr sur le site de la commune.

Bravo donc, pour cette rencontre et bravo à tous ces bénévoles qui tissent dans la communauté une trame solide et tolérante, intergénérationnelle et respectueuse du patrimoine physique et social.

